

# Quatre généraux et un amiral :

## La situation vue d'en haut

Rapport du Comité sénatorial permanent de  
la sécurité nationale et de la défense



### Membres du comité

Sén. Colin Kenny – Président  
Sén. David Tkachuk – Vice-président  
Sén. Tommy Banks  
Sén. Joseph A. Day  
Sén. Grant Mitchell  
Sén. Michael A. Meighen  
Sén. Wilfred P. Moore  
Sén. Nancy Ruth  
Sén. Rod A. A. Zimmer

Deuxième session  
Trente-neuvième législature  
2008

*This document is available in English*

Disponible sur l'internet parlementaire :

<http://www.parl.gc.ca>

(Travaux des comités – Sénat – 2<sup>e</sup> Session, 39<sup>e</sup> Législature)

Pour tout renseignement :

Site Web du comité : [www.sen-sec.ca](http://www.sen-sec.ca)

Greffières du comité : [defence@sen.parl.gc.ca](mailto:defence@sen.parl.gc.ca)

1-800-267-7362 (numéro sans frais)

# **Quatre généraux et un amiral :**

## **La situation vue d'en haut**

**Rapport du Comité sénatorial permanent de  
la sécurité nationale et de la défense**

**Deuxième session  
Trente-neuvième législature  
2008**



Membres du comité.....	i
Ordre de renvoi .....	iii
<b>Rapport provisoire sur l'état des forces armées .....</b>	<b>1</b>
Les ressources des Forces canadiennes vont s'amenuiser .....	2
Les officiers ont brossé un tableau optimiste de la situation : le moment est bien choisi de faire partie des Forces canadiennes! .....	3
Le général affirme que les Forces sont protégées contre les augmentations futures des coûts de carburant .....	4
Un gouvernement minoritaire ne peut pas prendre d'engagements à long terme .....	4
Pour le général, le problème n'est pas d'ordre financier .....	6
<b>Examen des vrais défis auxquels sont confrontées les Forces canadiennes .....</b>	<b>7</b>
<b>Premier défi – Le budget .....</b>	<b>7</b>
Une hausse qui n'en est pas vraiment une .....	9
Les dépenses de défense en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) .....	10
Un sentiment de réjouissance.....	11
<b>Deuxième défi – Le personnel.....</b>	<b>12</b>
La transformation a gonflé les états-majors.....	13
On va manquer de directeurs de projet .....	16
Le recrutement, l'attrition et les terribles conséquences des réductions de personnel dans les années 1990 .....	17
Intégration des femmes .....	20
Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies .....	22
<b>Troisième défi – L'équipement.....</b>	<b>23</b>
<b>Quatrième défi – L'infrastructure excédentaire .....</b>	<b>24</b>
<b>Conclusion : Quand et combien.....</b>	<b>26</b>
Annexe A : Projections des dépenses de défense en pourcentage du PIB	
Annexe B : Liste des témoins	



**LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE  
LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE**

**39<sup>E</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>E</sup> SESSION**

L'honorable Colin Kenny  
*Président*

L'honorable David Tkachuk  
*Vice-président*

et

Les honorables sénateurs :

Tommy Banks  
Joseph A. Day  
Michael A. Meighen  
Grant Mitchell  
Wilfred P. Moore  
Nancy Ruth  
Rod A.A. Zimmer

\*L'honorable Marjory Lebreton, C.P. (ou l'honorable Gerald Comeau)

\*L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.  
(ou l'honorable Claudette Tardif)

\*Membres d'office

*Autres sénateurs qui ont participé au travail du comité à ce sujet :*

Les honorables sénateurs Munson et Stollery

*Conseillers spéciaux du comité :*

MGen (ret) Keith McDonald et Barry Denofsky

*Personnel de recherche de la Bibliothèque du Parlement :*

Melissa Radford, Maureen Shields et Jason Yung

*Greffières du comité :*

Shaila Anwar et Gaëtane Lemay



Extrait des *Journaux du Sénat*, le mardi 20 novembre 2007 :

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la politique de sécurité nationale du Canada. Le comité sera en particulier autorisé à examiner:

a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque et de prévenir ces situations, ainsi que la capacité du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile de remplir son mandat;

b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, colligent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;

c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;

d) la sécurité de nos frontières et de nos infrastructures essentielles;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet depuis le début de la première session de la trente-septième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 mars 2009 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant les 90 jours suivant le dépôt de son rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat*

Paul C. Bélisle



# Rapport provisoire sur l'état des forces armées

Les 2 et 9 juin, cinq des plus hauts gradés des Forces canadiennes, menés par le lieutenant-général Walt Natynczyk, ont exposé leur point de vue sur l'état des forces armées canadiennes devant le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

La nomination du lieutenant-général Natynczyk au poste de Chef d'état-major de la Défense a été annoncée le 5 juin, soit trois jours après son témoignage. Le Comité a aussi entendu quatre autres officiers qui, par leur rang et leur ancienneté, auraient pu être candidats à ce poste :

- le lieutenant-général Michel Gauthier, commandant de la Force expéditionnaire du Canada;
- le vice-amiral Drew Robertson, commandant de la Marine<sup>1</sup>;
- le lieutenant-général Andrew Leslie, commandant de la Force terrestre<sup>2</sup>;
- le lieutenant-général Angus Watt, commandant de la Force aérienne<sup>3</sup>.

Le Comité avait hâte d'entendre ces cinq officiers depuis l'annonce, faite en mai 2008 par le premier ministre et le ministre de la Défense nationale, de la Stratégie de défense intitulée « Le Canada d'abord », que l'on attendait depuis longtemps.

Le Comité souhaitait faire le point sur la restructuration des Forces. En effet, le général Rick Hillier, le prédécesseur du général Natynczyk, avait lancé un ambitieux programme de réorganisation, et le Comité voulait savoir si la nouvelle structure constituait un progrès sur l'ancienne et s'il était nécessaire d'y apporter des modifications pour en améliorer l'efficacité.

---

<sup>1</sup> Aussi appelé chef d'état-major de la Force maritime

<sup>2</sup> Aussi appelé de la chef d'état-major de l'Armée de terre

<sup>3</sup> Aussi appelé chef d'état-major de la Force aérienne

## **QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT**

---

Le Comité cherchait aussi à se renseigner sur les éventuels problèmes budgétaires des Forces. Les membres du Comité ont fait valoir à plusieurs reprises ces dernières années que les Forces canadiennes souffrent d'un grave manque de ressources.

Cet aspect de la question sera abordé plus loin. Notre analyse repose sur deux évaluations des ressources dont les Forces ont besoin pour répondre aux attentes des Canadiens : a) des calculs effectués par le Comité et b) les chiffres soumis par les dirigeants des diverses branches des Forces canadiennes au gouvernement plus tôt cette année sur leurs besoins. Ces « listes de besoins » – dont trois ont fait l'objet de fuites après qu'elles ont été présentées aux autorités – mettent en relief les lacunes des Forces canadiennes et donnent à croire que, faute d'une augmentation sensible des budgets, la situation risque de s'aggraver.

### **Les ressources des Forces canadiennes vont s'amenuiser**

Les membres du Comité s'entendent dans l'ensemble pour dire que quiconque sait voir au-delà de l'annonce occasionnelle de l'achat de matériel coûteux et des déclarations du gouvernement quand il promet d'assurer aux Forces un financement prévisible et « stable » aboutit à un triste constat : les engagements de dépenses courants laissent entrevoir que le sous-financement chronique des Forces ne peut que s'aggraver.

Nous attendions-nous à ce que ce soit là le message des quatre généraux et de l'amiral? À vrai dire, cela aurait été étonnant, surtout à trois jours de l'annonce, par le premier ministre, du nom du successeur du général Hillier. Ces derniers mois, des journalistes sûrs ont appris de sources au sein du gouvernement que le cabinet du premier ministre n'appréciait pas le franc-parler du général Hillier. Nous aurions donc été (agréablement) surpris si l'un ou l'autre de ces officiers avait fait état du problème de financement.

Les hauts gradés des Forces canadiennes ne sont pas censés critiquer publiquement leurs dirigeants politiques. Quand on voit de quelle façon le cabinet du premier ministre tient la bride serrée aux politiques et aux fonctionnaires en général, ce que déplorent d'ailleurs la plupart des membres du Comité, nous avons peu de chances d'obtenir une franche évaluation des pénuries de fonds. Le lecteur en jugera.

L'honorable sénateur Tkachuk, lui, est d'avis que, durant ces deux jours d'audiences, ce que le Comité a obtenu de ces officiers supérieurs, *c'est* leur opinion de professionnels et non un message du cabinet du premier ministre.

**Les officiers ont brossé un tableau optimiste de la situation :  
le moment est bien choisi de faire partie des Forces canadiennes!**

Les cinq officiers supérieurs n'avaient que des choses positives à raconter au Comité. Ils ont parlé du meilleur état dans lequel se trouvent maintenant les Forces canadiennes, du moral qui est à la hausse, de l'engagement pris par le gouvernement de maintenir des niveaux de financement raisonnables, des impressionnants projets d'immobilisations en cours ou à l'horizon, du travail stimulant accompli par nos soldats et de leur capacité de s'acquitter des tâches qui leur sont confiées par le gouvernement. L'essentiel de leur message, c'est que le moment est bien choisi de faire partie des Forces canadiennes.

Pourtant, c'est un autre son de cloche qu'entendent les Canadiens. Ils entendent dire que les Forces canadiennes souffrent d'un manque chronique de financement et qu'on a été jusqu'à envisager des mesures extrêmes pour pallier l'insuffisance des ressources attribuées aux divers commandements. D'après les rapports sur les besoins de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne qui ont fait l'objet de fuites et ont été diffusés par les médias, aucune des trois forces ne dispose d'un financement suffisant pour jouer le rôle qu'on attend d'elles. De nombreux analystes de la défense ont déclaré publiquement que l'Afghanistan est en train de saigner à blanc le reste des forces armées en ce qui a trait aux « niveaux de financement raisonnables » des autres missions et tâches.

Le Comité aurait aimé discuter de ces rapports avec les commandants, mais le lieutenant-général Natynczyk a affirmé qu'il serait prématuré d'en parler parce que le processus de « planification des activités » n'était pas encore terminé – autrement dit, les commandants ne savaient pas encore si les pénuries de fonds identifiées dans leurs rapports seraient comblées. (Le MDN s'est engagé à remettre au Comité les documents d'autorisation de financement définitifs une fois le processus terminé.)

Les commandants ont tous affirmé qu'on tenait compte de leurs préoccupations et qu'ils étaient convaincus qu'ils recevraient tous les fonds dont ils ont besoin pour accomplir leurs missions respectives. Les dernières affectations budgétaires pour

## **QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT**

---

l'exercice courant n'étaient pas prêtes, mais elles devaient arriver avant la fin de juin, pour l'année 2008-2009. Le Comité a demandé une mise à jour à ce sujet, mais apparemment, le processus n'avait pas encore abouti au moment de la rédaction du présent rapport.

### **Le général affirme que les Forces sont protégées contre les augmentations futures des coûts de carburant**

À propos des hausses du prix de l'essence, le lieutenant-général Natynczyk et ses collègues ont dit qu'ils avaient prévu ces hausses et en avaient tenu compte dans leurs plans. Le lieutenant-général Natynczyk a même ajouté que les Forces canadiennes prévoyaient des hausses à ce chapitre au cours des cinq prochaines années, mais que le budget était suffisant pour les couvrir. Il a affirmé que les augmentations de coût du carburant n'auront aucun impact sur les opérations :

**Le sénateur Munson :** Vous dites que, peu importe le coût du carburant — parce que les Canadiens font face à des coûts exorbitants —, peu importe, il n'y aura pas de compressions?

**Le lieutenant-général Natynczyk :** Ce que je dis, c'est que, au cours du présent exercice, nous avons été en mesure de répondre aux besoins des services découlant du prix actuel du carburant [...]

[...] je ne peux pas vous dire qu'il va toujours en être ainsi. Je sais ce qui se passe pendant l'exercice en cours et ce qui va se passer au cours des quatre prochains exercices, et je peux vous dire quels vont être les coûts en carburant. Nous avons intégré cela à notre plan budgétaire global<sup>4</sup>.

### **Un gouvernement minoritaire ne peut pas prendre d'engagements à long terme – stables ou non**

Les cinq officiers supérieurs ont brossé un tableau beaucoup plus optimiste que celui présenté par les nombreux analystes de la défense du Canada, qui, dans bien

---

<sup>4</sup> Lieutenant-général Natynczyk, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 2 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

des cas, s'inquiètent du fait que la mission en Afghanistan constitue un lourd fardeau pour les ressources budgétaires et opérationnelles de nos Forces et qu'aucune des mesures budgétaires annoncées jusqu'à présent par le gouvernement n'est de nature à alléger ce fardeau.

D'après le lieutenant-général Natynczyk :

Ensemble, les budgets de 2005 et de 2006 représentent une augmentation d'environ 30 p. 100 du financement du programme des services de la défense sur six ans. Cependant, la planification à long terme et la gestion des ressources bénéficient d'un environnement de financement stable et prévisible. Le budget de 2008 a répondu à ce besoin, par l'intermédiaire d'un engagement à faire passer l'augmentation annuelle automatique du financement de la défense de 1,5 à 2 p. 100, à partir de 2011-2012. Ainsi, la Défense nationale va obtenir un financement supplémentaire d'environ 12 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années. Ce financement stable et prévisible permet au ministère de faire une planification qui dépasse le prochain cycle budgétaire afin d'effectuer un examen complet du portefeuille de la défense et des besoins futurs.

Le général a dit aussi :

[...] nous avons constaté que le financement de la défense pour les quatre à cinq prochaines années va augmenter plus rapidement que notre capacité, surtout en ce qui a trait à l'effectif, à l'industrie et au processus d'approbation de l'acquisition d'immobilisations pour investir l'intégralité des fonds accessibles dans les quatre volets de la capacité militaire : l'effectif, les immobilisations, l'infrastructure et l'état de préparation opérationnelle.

Le général veut-il *vraiment* dire que les Forces canadiennes – dont l'attitude gagnante quand il s'agit d'innover est bien connue – n'ont pas suffisamment d'ingéniosité pour prendre de l'expansion même si on leur en donnait les moyens? Faut-il plutôt interpréter sa déclaration comme voulant dire que le gouvernement ne lui *permettra* pas de procéder à une expansion? La réputation du général comme guerrier, innovateur et organisateur de talent n'est plus à faire. Et il ne pourrait pas trouver le moyen d'opérer une expansion des Forces sur les quatre ou cinq prochaines années si on lui en donnait les moyens? Difficile à croire.

En fait, quand on l'a interrogé à propos des principaux défis qu'aura à relever le

## QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT

---

nouveau Chef d'état-major de la Défense, le lieutenant-général Natynczyk a dit que ce ne serait pas de trouver de l'argent ou de l'équipement, ou encore de gagner la guerre en Afghanistan, mais de conserver la confiance des Canadiens.

### **Pour le général, le problème n'est pas d'ordre financier**

**Le lieutenant-général Natynczyk :** [...] les Canadiens s'identifient aux hommes et aux femmes qui sont en danger, qui les représentent, que ce soit à la pointe de l'épée en Afghanistan, à 40 000 pieds dans les airs ou dans l'Atlantique Nord<sup>5</sup>.

Le Comité reconnaît que les Forces canadiennes ont gagné un certain respect au sein de la population canadienne sous le commandement du général Hillier, mais il n'est pas d'accord avec les officiers supérieurs venus témoigner devant lui quand ils disent que les autres problèmes – dont la plupart tiennent à un manque de fonds – sont maîtrisés. En fait, il y a des difficultés importantes à surmonter, des difficultés que nos témoins ont manifestement eu du mal à aborder en public, mais que la population canadienne doit connaître.

Après des années à se serrer la ceinture faute de ressources adéquates, les dirigeants des Forces canadiennes donnent l'impression qu'ils sont satisfaits du niveau de financement qui a été annoncé. Est-ce l'expérience qui a tant réduit leurs attentes et qui les incite à renoncer à réclamer ce dont ils auraient besoin pour accroître l'effectif des Forces canadiennes et faire de celles-ci un outil robuste, capable et efficace comme l'exigent les intérêts du Canada? Ou la pression politique est-elle si forte que tout le monde s'incline devant la volonté du gouvernement et que personne n'ose parler? Quelle que soit la raison, le débat public de cette très importante question semble muselé.

---

<sup>5</sup> Lieutenant-général Natynczyk, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 2 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

# Examen des vrais défis auxquels sont confrontées les Forces canadiennes

## *Premier défi – Le budget*

Le lieutenant-général Natynczyk a fait observer que le budget des Forces canadiennes avait beaucoup augmenté au cours des quelques dernières années et que l'engagement pris par le gouvernement de le hausser annuellement de 1,5 p. 100 jusqu'en 2011 et de 2 p. 100 par la suite jusqu'en 2031<sup>6</sup>, avait permis l'établissement d'un plan à long terme fondé sur des niveaux de financement « garantis ».

**Il importe de noter que le « plan » en question, intitulé « Le Canada d'abord », a été mentionné dans des discours et des communiqués et est décrit sur le site Web du MDN, mais qu'aucun document officiel du gouvernement n'a encore été publié pour fixer les détails de sa mise en œuvre. Tiens donc.**

Le lieutenant-général Natynczyk a affirmé catégoriquement qu'il y a suffisamment de fonds dans le budget de la Défense pour mener à bien l'imposant projet d'immobilisations prévu au cours des 25 prochaines années, grossir les effectifs, reconstruire et réparer les infrastructures de défense et achever la transformation. Il a ajouté que le budget de la Défense augmenterait de 12 milliards de dollars entre 2011 et 2031.

**Le président :** Au sujet de la stratégie Le Canada d'abord de la Défense, l'augmentation prévue de votre budget est de 1,5 p. 100 jusqu'à 2011, puis de 2 p. 100 pour les dix années suivantes. Si vous faites le calcul, ça revient à passer de 1,2 à 3 p. 100 du PIB à 0,87 p. 100 du PIB. Compte tenu de l'inflation, et surtout de l'inflation dans le domaine militaire, qui semble être plus élevée que

---

<sup>6</sup> La première Stratégie de défense du Canada qui a été publiée sur le site web du MDN après que le témoignage a été entendu faisait état de l'engagement financier du gouvernement jusqu'en 2027-2028 et non 2031.

## QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT

---

l'indice des prix à la consommation, comment allez-vous arriver à assurer le financement dans l'avenir?

**Le lieutenant-général Natynczyk :** Sénateur, tout ce que je peux dire, c'est que nous avons jeté un coup d'œil sur les prévisions que nous avons pour ce qui est des budgets alloués. Nous avons examiné la question du remplacement des principales flottes de combat sur cette période, ainsi que des capacités de combat essentielles. Nous avons dû vérifier, pour cette période, si nous allons avoir les fonds nécessaires pour effectuer ces remplacements dans les proportions annoncées. En fonction de l'information budgétaire la plus précise qui nous vient de notre agent chargé d'établir les coûts et de faire affaire avec les gens du service des acquisitions, nous avons établi un plan pour qu'il nous soit possible de répondre à ces besoins pendant cette période.

[...]

**Le président :** Général, un document va bientôt être publié là-dessus, et je dois dire que les membres du comité ont de la difficulté à démêler tous ces chiffres. Pouvons-nous vous demander de revenir nous faire un compte rendu sur le financement?

**Le lieutenant-général Natynczyk :** Certainement. Encore une fois, mon chef de programme et le sous-ministre adjoint des Finances et des Services ministériels ont déterminé nos formules d'établissement des coûts pour l'avenir. Nous avons suivi un processus rigoureux pour nous assurer d'établir tous les coûts, jusqu'aux coûts liés à chacun des membres des Forces, et aussi à l'équipement de soutien de chacun des navires, de chacun des avions et de chacun des bataillons de soldats.

**Le président :** Personne ici ne dit que vous avez tort, mais ce que nous disons, c'est qu'il y a un certain scepticisme quant au fait que le financement qui vous est accordé pour l'avenir est suffisant, et nous aimerions que quelqu'un nous fasse un compte rendu là-dessus au cours des prochaines semaines.

**Le lieutenant-général Natynczyk : Certainement<sup>7</sup>.**

Nous attendons encore.

Le général semble se satisfaire d'un financement qui permet seulement de *remplacer* l'équipement et le personnel de base des Forces canadiennes.

On en revient à la question du financement. Le problème, c'est que l'augmentation « garantie » du budget de la Défense nationale se transformera en baisse toutes les années où le taux d'inflation dépassera 1,5 p. 100 d'ici 2011, et 2 p. 100 par la suite. On voit mal comment l'inflation des coûts de la défense pourrait demeurer sous la barre des 2 p. 100 au cours de la prochaine décennie. C'est donc dire que les « augmentations garanties » se transformeront presque certainement en « baisses garanties ».

***Pourquoi 2 p. 100 ne suffisent pas?*** D'abord, les Forces canadiennes ont du rattrapage à faire. Après de longues années de sous-financement sous le régime des gouvernements progressistes-conservateurs et libéraux précédents, et sous le gouvernement actuel, ce qu'il faut, c'est un afflux de fonds, pas une diminution. Avec seulement le minimum nécessaire pour *remplacer* le matériel et le personnel courants, il ne reste rien pour assurer la croissance et la revitalisation des Forces canadiennes dont le Canada a besoin et que le gouvernement avait promises durant la dernière campagne électorale. Avec ce genre de financement minimaliste, les Forces canadiennes continueront d'être mises à rude épreuve, car elles ne pourront soutenir que 1 000 combattants sur un théâtre d'opérations et un seul, pas plus. Bref, on continuera de demander aux forces armées d'en faire beaucoup avec trop peu de moyens, un *statu quo* qui perdure depuis plus de vingt ans.

**Une hausse qui n'en  
est pas vraiment une**

- Comment une *augmentation* annuelle de 2 p. 100 peut-elle aboutir à une réduction des dépenses de défense en termes réels? Simplement parce qu'il ne se trouve sans doute pas un économiste au Canada qui croit que le taux d'inflation va plafonner à 2 p. 100 dans les prochaines années. Dans le numéro du 16 juillet du *Globe and Mail*, on signale que, suivant les

---

<sup>7</sup> Lieutenant-général Natynczyk, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 2 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

## **QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT**

---

estimations de la Banque du Canada, le taux d'inflation devrait dépasser les 4 p. 100 au début de l'année prochaine. Cela veut dire que les Forces canadiennes devront composer avec une réduction de dépenses de 2,5 p. 100 dans la première année du plan de dépenses du gouvernement.

L'augmentation des prix du carburant, des produits alimentaires et des produits de base fait grimper les taux d'inflation dans le monde entier, et le Canada ne fait pas exception. De plus, le taux d'inflation sur les achats de défense est toujours plus élevé que le taux d'inflation normal. Les améliorations du matériel de défense reposent sur les progrès de technologies avancées très coûteuses.

Bref, une augmentation budgétaire de 2 p. 100 devient une réduction de budget chaque année où le taux d'inflation des dépenses militaires dépasse 2 p. 100, et il y a fort à parier que c'est justement ce qui se produira chaque année dans le proche avenir.

Une augmentation annuelle « stable et prévisible » de 2 p. 100 du budget des Forces canadiennes entraînera en fait une baisse du pouvoir d'achat des Forces chaque année où les coûts augmenteront de plus de 2 p. 100.

En vérité, il n'y a pas de « financement stable et prévisible » dans une démocratie parlementaire. Le gouvernement est minoritaire. Nul ne sait s'il remportera les prochaines élections, mais s'il n'est pas reporté au pouvoir, avec une majorité, toutes les promesses de financement resteront lettre morte.

### **Les dépenses de défense en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)**

Une façon honnête de déterminer si un gouvernement augmente suffisamment le budget de la défense consiste à exprimer ces dépenses en pourcentage du PIB. Cela veut dire que les dépenses de défense sont en rapport avec la richesse que nous créons. Quand la richesse augmente, les dépenses de défense aussi, et inversement.

Dans le plan du gouvernement, les dépenses de défense en pourcentage du produit intérieur brut vont continuer de dégringoler. Le Comité comme la Conférence des associations de la défense estiment que, dans dix ans, le budget de la Défense pourrait tomber à 0,89 p. 100 du PIB<sup>8</sup>, soit moins de la moitié de l'objectif fixé par

---

<sup>8</sup> Courriel de la CAD du 30 avril 2008.

l'OTAN. La Conférence des associations de la défense estime en outre qu'il pourrait tomber à 0,77 p. 100 du PIB d'ici 15 ans – un peu plus du tiers de l'objectif de l'OTAN, soit 2 p. 100 du PIB, sur lequel se sont entendus les pays membres de l'Organisation.

Comment les dépenses annoncées par le gouvernement pour la défense cadrent-elles avec un budget qui rapetisse avec les années? Le lieutenant-général Natynczyk a expliqué que les cinq projets annoncés par le premier ministre et le ministre de la Défense nationale au début de mai pourraient coûter à eux seuls de 45 à 50 milliards de dollars. Peut-être même plus.

Or, le gouvernement a déjà du mal à financer ses grosses promesses à partir de petites enveloppes de dépenses. Que ce soit pour l'acquisition d'hélicoptères maritimes ou de navires de soutien interarmées, la modernisation et la prolongation de la durée de vie des frégates de classe Halifax, l'achat de véhicules aériens sans pilote, la réparation du rotor de queue des Cormorant, le remplacement de la flotte de recherche et de sauvetage à voilure fixe, le remplacement de l'appareil de surveillance Aurora, l'achat d'hélicoptères d'attaque, le remplacement de la flotte de destroyers, l'achat de satellites de surveillance, l'achat de nouveaux chasseurs et le remplacement du matériel qui, usé, sera laissé en Afghanistan, il doit essuyer des retards, des incertitudes, des dépassements de coûts et des refus de soumissionner.

Les fonds ne semblent pas suffisants non plus pour augmenter l'effectif des Forces canadiennes d'autant que le gouvernement l'avait promis initialement (de 15 000 personnes, nombre qui a depuis été ramené à 7 500), et encore moins pour lui ajouter les 25 000 personnes dont le Comité estime que les Forces canadiennes ont vraiment besoin.

## **Un sentiment de réjouissance**

Pourquoi donc est-ce que quatre généraux et un amiral affirment être satisfaits d'une garantie qui n'en est pas une et d'une augmentation d'un pourcentage si faible que le pouvoir de dépenser des Forces canadiennes va sûrement baisser, tout comme le budget de la Défense en pourcentage des dépenses publiques totales? Une augmentation de 2 p. 100 est ridicule, comme le sait certainement n'importe quel comptable de l'administration publique. Une augmentation de 2 p. 100 *de plus* que le taux d'inflation serait au moins un geste honnête, mais ne suffirait quand même pas, et de loin, si l'on veut atteindre l'objectif de l'OTAN.

## QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT

---

Le gouvernement va peut-être accorder un financement additionnel pour compenser la hausse vertigineuse des coûts de carburant, ceux-ci représentant une importante part des dépenses de défense.

On trouvera peut-être une solution magique pour répondre aux pénuries de fonds signalées dans les rapports sur les besoins de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne. Le lieutenant-général Natynczyk espère que les crédits inutilisés l'année dernière et les crédits qui pourraient être inutilisés cette année à cause de la lenteur de la procédure d'achat pourront d'une manière ou d'une autre servir à remédier aux pénuries. Cependant, il faudrait modifier la politique gouvernementale pour attribuer des sommes substantielles provenant de crédits inutilisés<sup>9</sup>.

Il y a, bien sûr, un troisième « peut-être ». Le gouvernement va peut-être admettre qu'une augmentation « garantie » de 1,5 p. 100 qui passera à 2 p. 100 en 2011 représente en fait une réduction de budget pour les Forces canadiennes.

Pour le moment cependant, rien ne permet de penser que le gouvernement a l'intention de rectifier le tir.

### *Deuxième défi – Le personnel*

Le Comité est tout à fait d'accord avec les cinq officiers supérieurs quand ils disent que les hommes et les femmes des Forces canadiennes font du travail remarquable dans l'intérêt des Canadiens. On ne peut douter de leur dévouement ni de leur compétence. Le problème est qu'ils sont en nombre insuffisant. Les déficits qui s'étaient creusés dans les années 90 au chapitre des salaires et des indemnités ont en grande partie été comblés, mais le Programme de réduction des Forces et le recrutement limité au cours de cette décennie ont fini par causer une pénurie de personnel qualifié et d'expérience. Il importe donc de faire quelque chose.

**Le sénateur Zimmer :** [Q]u'est-ce qui vous tient éveillé la nuit?

**Le lieutenant-général Natynczyk :** [J]e suis préoccupé par le fait que la bonne personne occupe le bon poste au bon moment, et qu'elle possède les compétences voulues. Nous apprenons des choses sur le plan démographique. Le recrutement a diminué dans les années 90.

---

<sup>9</sup> Lieutenant-général Natynczyk, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 2 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

Nous comptons dans nos rangs quelques générations de soldats qui arrivent à 20, 25 ou 30 ans [de service]. Cependant, les soldats que nous aurions dû embaucher dans les années 90 ne sont pas là pour [prendre la relève]<sup>10</sup>.

Les trois services sont creux à l'intérieur. Ils manquent de personnel chevronné aux grades de sous-officier et d'officier intermédiaire dans le système d'instruction et aussi à différentes étapes des projets menés par les Forces canadiennes, de la planification à la gestion. Cette pénurie de personnel a été accentuée par la nécessité d'affecter des militaires d'expérience dans les nouveaux quartiers généraux imaginés par le général Hillier dans le but de transformer les Forces canadiennes.

Vu les préoccupations que suscite le manque d'effectifs – l'absence de relève – on voit vraiment mal comment le gouvernement a pu annoncer en 2006 avec tambours et trompettes un plan visant à accroître l'effectif des forces régulières de 15 000 personnes et celui de la réserve de 10 000 personnes pour ensuite décider tranquillement en novembre 2007 de « reprofiler » les Forces canadiennes en ramenant à 7 500 personnes et 1 000 personnes respectivement l'augmentation d'effectif des forces régulières et de la réserve, et de retarder encore d'un an le processus. Pas étonnant que le lieutenant-général Natynczyk en perde le sommeil.

Cela fait sept ans que le Comité répète que les Forces canadiennes ont besoin d'un effectif de 90 000 personnes rien que pour exécuter les tâches qui leur ont été confiées jusqu'à maintenant, et c'est sans parler de celles qu'on pourrait envisager de leur attribuer.

## **La transformation a gonflé les états-majors**

Le général Hillier voulait doter nos Forces d'une structure de commandement axée sur les fonctions. Auparavant, les Forces canadiennes avaient à leur tête un Chef d'état-major de la Défense, assisté d'un sous-chef d'état-major de la Défense, chargé de toutes les opérations au Canada et à l'étranger, et d'un vice-chef d'état-major de la Défense, qui s'occupait des questions internes et de la planification à long terme.

---

<sup>10</sup> Lieutenant-général Natynczyk, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 2 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

## QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT

---

La nouvelle structure prévoyait un Chef d'état-major de la Défense, le général Hillier, et quatre nouveaux commandements placés sous ses ordres, soit le Commandement Canada, le Commandement de la Force expéditionnaire, le Commandement du soutien opérationnel et le Commandement des Forces d'opérations spéciales<sup>11</sup>, ayant chacun leur propre bureaucratie. Ces bureaucraties ont absorbé beaucoup de personnel de haut calibre qui aurait pu assumer des fonctions de commandement et de formation. Même l'état-major personnel du général Hillier comptait plus de cent personnes et il s'était acquis la réputation de faire de la microgestion<sup>12</sup> dans d'autres secteurs.

La plupart des commandants souscrivaient à l'idée d'un « quartier général transformé », qui leur apparaissait comme une façon logique d'envisager les opérations. Il leur a paru efficace de créer deux commandements différents responsables des opérations pour diviser et gérer les missions. Le lieutenant-général Gauthier, commandant du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC), responsable de toutes les missions des FC à l'extérieur du Canada, a dit qu'il mettait continuellement son personnel au défi de trouver de meilleures méthodes de planification et de coordination. Il a ajouté que le commandement était toujours en période de transition et que certaines responsabilités avaient été transférées à d'autres éléments des FC, parce qu'elles ne touchaient pas uniquement les missions outremer. En tant qu'utilisateur de force, il n'a pas eu à faire face aux difficultés au chapitre du personnel, de la formation et des infrastructures auxquelles sont exposés les créateurs de force.

Bien que d'accord avec la nouvelle structure de commandement, les créateurs de force (les commandants de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne) étaient moins chauds à l'idée de fournir des officiers et des sous-officiers supérieurs chevronnés aux nouveaux commandements. Cela les privait de personnel d'expérience dans une foule de secteurs de responsabilité, de la formation à la planification et la gestion de projet.

---

<sup>11</sup> Le Commandement Canada est responsable des opérations militaires au Canada, le Commandement de la Force expéditionnaire, des opérations militaires à l'extérieur du Canada, le Commandement du soutien opérationnel, de la prestation d'un soutien opérationnel national aux missions des Forces canadiennes au Canada et à l'étranger, et le Commandement des forces d'opérations spéciales, des Forces d'opérations spéciales souples, capables d'intervenir rapidement et pouvant mener des opérations sur tout l'éventail des conflits, au Canada comme à l'étranger.

<sup>12</sup> Lieutenant-général R.R. Crabbe (à la retraite), le vice-amiral L.G. Mason (à la retraite), le lieutenant-général F.R. Sutherland (à la retraite), « *A Report on the Validation of the Transformed Canadian Forces Command Structure* », 31 janvier 2007.

Un rapport<sup>13</sup> préparé pour le Chef d'état-major de la Défense par trois anciens officiers supérieurs sur la nouvelle structure de commandement critique la redondance de la nouvelle structure tout en admettant que ce n'est pas le temps de modifier considérablement les quartiers généraux de commandement, car les Forces canadiennes ont trop de choses à faire pour l'instant. Le lieutenant-général Gauthier a indiqué néanmoins que la structure organisationnelle demeure une pomme de discorde dans les discussions entre les commandants et la haute direction au quartier général de la Défense nationale.

**Le lieutenant-général Gauthier :** Notre dernière rencontre à titre de commandants d'opérations, qui réunissait également des responsables de la mise sur pied de forces, le sous-chef d'état-major de la Défense, le chef d'état-major de la Défense, le chef de développement des forces et d'autres personnes, où nous nous sommes penchés sur notre rendement et où nous avons vérifié si nous étions sur la bonne voie, a certainement eu lieu au cours des trois derniers mois, et nos projections s'étendaient au-delà des Jeux olympiques de 2010.

**Le sénateur Meighen :** Qu'en avez-vous conclu?

**Le lieutenant-général Gauthier :** Que nous étions dans la bonne voie. À ce stade-ci, nous ne sommes pas très enclins à apporter des changements majeurs dans un sens ou dans l'autre. Nous avons un défi à relever en Afghanistan. Un autre défi se pose également à nous, à savoir celui de nous préparer à remplir notre mission au pays, aussi bien quotidiennement qu'à long terme, compte tenu des événements majeurs qui se dérouleront en 2010.

Je ne peux pas parler au nom du nouveau chef d'état-major de la Défense, et je ne peux pas parler au nom du ministre non plus, mais je ne m'attends pas à des changements spectaculaires d'ici les Jeux olympiques de 2010<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Lieutenant-général R.R. Crabbe (à la retraite), le vice-amiral L.G. Mason (à la retraite), le lieutenant-général F.R. Sutherland (à la retraite), « *A Report on the Validation of the Transformed Canadian Forces Command Structure* », 31 janvier 2007.

<sup>14</sup> Lieutenant-général M. Gauthier, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

## **On va manquer de directeurs de projet**

La pénurie de personnel touche aussi les directeurs de projet qualifiés dont on a besoin pour gérer les nombreux projets d'immobilisations en cours et ceux qu'a annoncés le gouvernement. Il y a eu peu de grands projets de l'État ces dernières années si bien que les Forces canadiennes ont perdu un peu de leur capacité dans la gestion de grands projets. Si les projets annoncés sont approuvés, il va falloir gérer beaucoup de grands projets simultanément. La Force aérienne et la Marine vont manquer de directeurs de projet qualifiés et expérimentés pour administrer les projets.

Le vice-amiral Robertson nous a dit à ce sujet :

Il ne sera pas facile de trouver le nombre de personnes dont aura besoin le Groupe des matériels pour gérer les équipes de projets, et je devrai travailler sur cela au cours des deux prochaines années. Cela impliquera une restructuration de certaines de nos activités avec notre personnel maritime et avec nos services de la Marine. J'aurai également besoin de l'assistance du vice-amiral pour que certaines compétences soient mises à disposition concernant ce projet d'investissement<sup>15</sup>.

**La question : il est fondamental de se demander pourquoi nous consacrons 18 milliards de dollars par an à des Forces canadiennes « nouvellement transformées » qui ne peuvent soutenir que 1 000 soldats au combat en permanence.**

**Manifestement, la transformation n'a rien fait pour résoudre ce problème. Beaucoup diraient d'ailleurs que la constitution de nouveaux états-majors encore plus nombreux prive les Forces des personnes qui devraient plutôt être employées à former les recrues ou à diriger des projets en vue de renouveler le matériel.**

---

<sup>15</sup> Vice-amiral Drew Robertson, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

## **Le recrutement, l'attrition et les terribles conséquences des réductions de personnel dans les années 1990**

Sollicitées par la mission en Afghanistan et la nouvelle structure, les Forces canadiennes sont amputées de personnel clé à des endroits où elles en ont cruellement besoin. Il manque à la Marine l'équivalent d'un équipage de navire sur chaque côte, en supposant même que notre Marine soit de la bonne taille pour commencer. Nous avons parlé, dans des rapports précédents, de l'évolution démographique du Canada et de l'importance croissante du théâtre de l'Asie-Pacifique, dominé par la puissance navale.

Comme il faut de dix à quinze ans pour concevoir et construire un navire, il importe d'agir dès maintenant pour nous assurer d'avoir la Marine dont nous aurons besoin, faute de quoi nous en paierons le coût dans les vingt ans qui suivront, quand nous serons privés de la capacité de commandement et de contrôle et de défense aérienne des destroyers. Les 15 navires de combat et les quatre sous-marins prévus ne suffiront certainement pas à protéger le Canada et ses intérêts. Un gouvernement qui voit loin doit envisager un programme permanent de construction navale portant sur deux fois plus d'unités, ce qui permettrait de faire d'une pierre deux coups : assurer la sécurité du Canada et créer des emplois dans le secteur manufacturier<sup>16</sup>.

Pour doter ces bâtiments, la Marine devra combler les postes vacants et ensuite recruter en vue de l'avenir.

Nos questions au vice-amiral Robertson ont porté uniquement sur les problèmes de personnel, et non pas sur les grands projets, mais il est conscient plus que quiconque de la nécessité de bien distribuer les ressources de la Marine entre la côte atlantique et la côte du Pacifique et de grossir la Marine pour relever les défis qui émaneront de la région de l'Asie-Pacifique.

Le vice-amiral Robertson, chef d'état-major de la Force maritime, a tenu ces propos concernant les pénuries de personnel dans son service :

**Le sénateur Meighen :** Bienvenue parmi nous, vice-amiral. J'aimerais que vous nous parliez de vos pénuries de personnel, pas tant des compétences qui vous font défaut pour les projets d'équipement,

---

<sup>16</sup> Le Comité réexamine la recommandation 27 de son rapport de 2006 intitulé *La priorité n° 1 du gouvernement*, laquelle veut : « Que le gouvernement procède résolument à la recapitalisation des flottes de la Marine et de la Garde côtière le plus vite possible chaque fois que le meilleur rapport qualité-prix peut être obtenu. »

## QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT

---

d'études techniques, etc. mais des pénuries de personnels plus traditionnelles. On nous a dit que l'armée manquait cruellement de cadres intermédiaires et de sous-officiers ainsi que de personnels de formation. La Marine a-t-elle le même problème? [...]

**Le vice-amiral Robertson :** Nous avons des problèmes semblables à ceux qu'éprouvent tous les éléments des Forces canadiennes, et d'autres problèmes qui sont différents. Le problème général est que le programme de compression des effectifs qui a été mené dans les années 1990 s'est déroulé sur une courte période et a porté sur une cohorte spécifique. Il en est résulté une distorsion de la courbe d'âge optimale des Forces canadiennes. La cohorte où l'effectif est le moins nombreux est celle des gens qui arrivent à la retraite et qui pourront bientôt toucher leur pension. C'est eux qui ont le pouvoir de décision. À l'heure actuelle, la Marine est en sous-effectif de 400 personnes, soit l'équivalent d'environ deux équipages de navire, quoique ce soit peut-être une manière inexacte de représenter la chose<sup>17</sup>.

La capacité opérationnelle de l'Armée de terre piétine depuis cinq ans en dépit de l'augmentation du recrutement.

Voici ce que le lieutenant-général Leslie, chef d'état-major de l'Armée de terre, avait à dire au sujet des pénuries de personnel dans son service :

**Le sénateur Meighen :** Je m'excuse, mais pourquoi le système ne fonctionne-t-il pas à sa pleine capacité? Est-ce parce qu'il n'est pas assez vaste, ou manque-t-il d'argent ou de personnes?

**Le lieutenant-général Leslie :** Le principal problème de l'armée, c'est que des sous-officiers subalternes et supérieurs s'en vont; ces gens sont le cœur et l'épine dorsale de tout corps armé.

**Lieutenant-général Leslie :** [...] On les perd à cause du vieillissement de la population, mais nous avons la chance d'en voir un bon nombre rester, alors qu'ils pourraient obtenir ailleurs un poste assez bien rémunéré — j'allais dire « un poste très bien rémunéré, » mais je ne veux pas encourager d'autres sous-officiers supérieurs à partir. Ils

---

<sup>17</sup> Vice-amiral Drew Robertson, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

restent par devoir et par volonté de transmettre leur expérience durement acquise aux gens qui viennent après eux.

Actuellement, il manque à l'armée 1 000 caporaux-chefs, poste de leadership de base<sup>18</sup>.

Il est clair que l'allusion du lieutenant-général Leslie à des emplois « très bien rémunérés » au sujet des sous-officiers supérieurs est une manière discrète de demander plus d'argent. Bien sûr, d'autres facteurs expliquent le phénomène, comme les trop longs mois d'absence qui nuisent aux familles quand ils ne les détruisent pas, mais une rémunération, des primes de maintien et des indemnités suffisantes contribueraient de toute évidence à résoudre les problèmes de personnel du général. Trop de gens de moins de cinquante ans qui occupent des postes importants prennent leur retraite pour toucher leur pension et prendre un emploi mieux rémunéré ailleurs.

La Force aérienne, qui compte au total environ 11 670 membres réguliers entraînés et qualifiés et 2 300 réservistes, manque de pilotes et de techniciens d'expérience<sup>19</sup>.

Le lieutenant-général Watt, chef d'état-major de la Force aérienne, a parlé à son tour de ses problèmes de personnel :

**Le sénateur Zimmer :** À l'heure actuelle, vous devez attirer, former et conserver du personnel. Il y a quelques années, vous dites avoir offert des indemnités forfaitaires à des pilotes. Pourquoi? Aviez-vous trop de pilotes à l'époque?

**Le lieutenant-général Watt :** Vers le milieu des années 1990, nous avons rapidement réduit la capacité des Forces canadiennes. Le Programme de réduction des Forces, PRF, avait alors été mis sur pied. Il visait certaines occupations jugées excessivement dotées selon les besoins révisés des Forces canadiennes à la suite de la réduction des effectifs.

À l'époque, les pilotes étaient trop nombreux en raison de la compression des effectifs de la Force aérienne. Selon les règles en

---

<sup>18</sup> Lieutenant-général Andrew Leslie, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 2 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

<sup>19</sup> Lieutenant-général Angus Watt, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

## QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT

---

vigueur, les pilotes faisaient partie du Programme de réduction des Forces et se sont vu octroyer des primes de départ. Nous avons offert des compensations monétaires aux gens pour qu'ils quittent les Forces et nous avons rapidement dépassé notre objectif. Nous l'avons largement dépassé et ne nous en sommes jamais remis<sup>20</sup>.

Des mesures « d'atténuation » ont été prises par les divers services, comme des études sur l'usage accru de simulateurs et de la formation assistée par ordinateur, mais on continue de manquer de personnel d'expérience, et il faut prendre des mesures énergiques pour résoudre le problème. Le gouvernement et les Forces canadiennes voient venir le problème depuis dix ans, mais tous nos dirigeants – libéraux et conservateurs – se sont dérobés à leurs responsabilités à ce sujet.

L'Armée de terre est en train de mettre sur pied un système d'avancement accéléré suivant des critères de « promotion sur le champ de bataille ». Dès cette année, elle accordera plus de poids à l'expérience pratique sur le terrain pour accélérer l'avancement au grade de caporal-chef; dans les années suivantes, elle fera de même pour l'avancement à des grades supérieurs. Compte tenu des circonstances, voilà une des stratégies à appliquer pour sortir de l'ornière.

### Intégration des femmes

Des témoins ont dit au Comité que les Forces armées multiplient les efforts de recrutement et d'intégration des femmes dans tous les groupes professionnels des Forces.

**Le sénateur Mitchell :** Je crois que l'armée a fait beaucoup de progrès en ce qui concerne l'intégration des femmes. J'ai remarqué qu'une officière vous accompagne aujourd'hui. Elle n'appartient pas à la Force aérienne, par contre.

Compte tenu, entre autres, des pressions sur le plan du personnel, quel est le pourcentage de femmes dans votre effectif? Est-il possible d'attirer davantage de femmes dans cette carrière? Prenez-vous des mesures à cet effet?

---

<sup>20</sup> Lieutenant-général Angus Watt, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

**Le lieutenant-général Watt :** La Force aérienne compte 18 p. 100 de femmes, un des pourcentages les plus élevés dans la force régulière des Forces canadiennes. De plus, 28 p. 100 des réservistes sont des femmes. Les femmes se trouvent à tous les niveaux et occupent tous les types d'emplois : pilotes, agentes d'entretien et ingénieures [...] À tous les niveaux de la Force aérienne, nous accueillons les femmes et leur permettons de réussir<sup>21</sup>.

Le lieutenant-général Watt a mentionné un exemple récent où la Force aérienne avait modifié ses politiques en vue d'offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux aviatrices. Selon lui, au cours des quatre dernières années, la Force aérienne s'est dotée d'un « système de réputation mondiale » qui a redéfini les normes anthropométriques, lesquelles « établissaient, pour l'équipage d'aéronefs, la longueur des membres du corps nécessaire pour se trouver dans le poste de pilotage<sup>22</sup> ». Les normes n'avaient pas été mises à jour depuis les années 1940. D'après le lieutenant-général Watt, cette modernisation a « permis à davantage de femmes, qui sont généralement un peu plus petites, de remplir les conditions requises pour faire partie de l'équipage d'aéronefs<sup>23</sup> ».

Il reste quand même beaucoup de progrès à faire. Malheureusement, les efforts de recrutement des femmes dans les Forces canadiennes ne sont pas uniformes dans tous les services. Le vice-amiral Robertson a indiqué qu'il aimerait recruter plus de femmes, et plus de francophones. Pour ce qui est des femmes marins, il a noté une baisse depuis quelques années, une tendance qui l'inquiète. Il dit chercher à recruter « les meilleurs éléments possible<sup>24</sup> ».

Le Comité constate que les témoins ont fait valoir leurs préoccupations au sujet du recrutement, notamment quant à la nécessité de recruter dans tous les secteurs de la société canadienne. Les commandants aimeraient que les Forces canadiennes soient représentatives du Canada d'aujourd'hui, et le Comité souscrit à cet objectif.

---

<sup>21</sup> Lieutenant-général Angus Watt, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

<sup>22</sup> Lieutenant-général Angus Watt, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

<sup>23</sup> Lieutenant-général Angus Watt, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

<sup>24</sup> Vice-amiral Drew Robertson, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

## **Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies**

Le Comité a été déçu de constater que certains commandants n'étaient pas au courant de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, ou de la formation que donnent les Forces canadiennes aux unités déployées en vertu de cette Résolution, la première jamais adoptée par le Conseil de sécurité qui traite précisément de l'impact de la guerre sur les femmes et de leur contribution à la résolution des conflits et à la paix durable<sup>25</sup>.

**La sénatrice Nancy Ruth :** La perspective varie selon l'endroit où l'on est assis, et me voici : une femme qui siège au comité. Je suis intéressée par l'instruction, surtout à la lumière de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies; le Canada a participé à la rédaction et à l'adoption de la recommandation concernant les femmes, la paix et la sécurité. Je tiens vraiment à ce que les soldats connaissent ce texte avant qu'ils partent outre-mer.

Voulez-vous me parler un peu de la façon dont cela s'inscrit dans votre programme et quel type de formation les soldats suivent à cet égard?

**Le lieutenant-général Leslie :** Sénateur, je ne sais pas — et je m'en excuse — si l'on dispense une formation particulière fondée sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies<sup>26</sup>.

Le Comité comprend que ce ne sont pas tous les membres des Forces canadiennes qui auraient l'occasion d'intervenir auprès de femmes de la population locale pendant leur déploiement. Le travail de la Marine, par exemple, consiste essentiellement à contrôler des navires suspects en haute mer où elle est surtout confrontée à des pirates masculins et à mener des opérations de recherche et de sauvetage où les hommes et les femmes sont traités sur un pied d'égalité. Le Comité, toutefois, se préoccupe quand même de la situation du personnel militaire au sol, qui participe à des missions de stabilisation à l'étranger, et de l'obligation du Canada de faire respecter la Résolution 1325. Le lieutenant-général Gauthier nous a éclairés quelque peu sur cette question :

---

<sup>25</sup> La Résolution 1325 du Conseil de sécurité a été adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000. Pour plus de renseignements, voir : <http://www.peacewomen.org/un/sc/1325.html>.

<sup>26</sup> Lieutenant-général Andrew Leslie, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 2 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

**Le lieutenant-général Gauthier** : L'aspect le plus important de l'application de ces résolutions — et de bien d'autres résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies — est d'assurer la formation adéquate des membres de notre personnel avant de les envoyer à l'étranger.

D'après ce que les Forces militaires m'ont dit, tout le personnel participant à des missions à l'étranger reçoit une formation bien ciblée sur la protection des femmes, des enfants et d'autres populations vulnérables. Le programme de formation est donné au Centre de formation pour le soutien de la paix à Kingston, et il est constamment mis à jour<sup>27</sup>.

Même si le Comité reconnaît la valeur de ce type de formation donnée préalablement au déploiement et qu'il l'encourage, il s'intéresse également à ce qui se passe par la suite. Il aimerait savoir si cette formation est utile et efficace en pratique et si elle a une incidence sur le terrain. Le lieutenant-général Gauthier lui a dit qu'il se renseignerait à ce sujet à l'occasion de ses prochaines visites aux missions canadiennes à l'étranger<sup>28</sup>. Le Comité le remercie pour son appui et est impatient de connaître ses constatations.

## *Troisième défi – L'équipement*

Les cinq officiers supérieurs que nous avons rencontrés se sont dits ravis des plans d'acquisition d'équipement annoncés. Ils ont déjà fait leur planification en tenant pour acquis que leurs vieilles plateformes désuètes seraient remplacées en temps utile par de nouvelles plateformes plus performantes.

Ils devraient se montrer plus méfiants. Il est souvent arrivé que les choses ne tournent pas comme on l'aurait voulu, les gouvernements ayant des difficultés à estimer les coûts exacts des projets, à passer des marchés et à se faire livrer l'équipement dans les délais prévus. Les problèmes que l'on connaît avec l'acquisition de navires de soutien interarmées et la prolongation de la durée de vie

---

<sup>27</sup> Lieutenant-général M. Gauthier, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

<sup>28</sup> Lieutenant-général M. Gauthier, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

## QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT

---

des navires de classe Halifax, de même qu'avec la gestion des contrats, comme ceux des sous-marins et des hélicoptères maritimes, en sont deux exemples qui sont presque devenus la règle. L'arrivée tardive du nouvel équipement nous oblige à investir davantage dans l'entretien et la prolongation de la durée de vie de l'équipement existant.

Pour que l'on puisse respecter le « plan », des mesures ont déjà été prises dans le but de prolonger la durée utile prévue des gros équipements utilisés par les Forces canadiennes. Par exemple, on a réduit le nombre de CF-18 en service, de 79 à entre 65 et 70, pour pouvoir continuer d'exploiter ces appareils jusqu'en 2017, année prévue pour l'acquisition de nouveaux chasseurs. Des restrictions similaires ont été imposées dans le cas des avions Aurora<sup>29</sup>.

Malgré ces tentatives pour atténuer le problème, nos Forces devront faire face à une pénurie d'équipements en raison du retrait de certains éléments avant qu'on puisse les remplacer. Prenons, par exemple, la « capacité de défense aérienne de zone » et la capacité de commandement et de contrôle de la Marine. Une fois les destroyers mis au rancart, la flotte canadienne ne pourra plus assurer la défense aérienne de zone<sup>30</sup> avant l'arrivée des navires de remplacement, entre 2020 et 2030. On pourrait observer des problèmes similaires avec les sous-marins, les Hercules C-130J et d'autres biens d'équipement.

### *Quatrième défi – L'infrastructure excédentaire*

La Défense nationale possède une énorme quantité d'infrastructures partout au pays. Une bonne partie d'entre elles sont dans un piètre état. L'entretien d'infrastructures excédentaires sape une partie des fonds qui pourraient servir aux opérations.

Le nouvel équipement acheté par la Défense nationale nécessite souvent de nouvelles infrastructures, ce qui continue de faire grimper les coûts à ce chapitre. Il faut alors faire des pieds et des mains pour trouver des fonds. Ainsi, une bonne partie des infrastructures supplémentaires nécessaires à Trenton pour les opérations des C-17 n'ont pas été financées à même les fonds d'immobilisations, mais en

---

<sup>29</sup> Le 18 décembre 2007, le ministre de la Défense nationale a annoncé que seulement dix avions de la flotte des CP-140 Aurora feraient l'objet d'une modernisation structurale. Il y aura réduction des taux d'utilisation des avions pour en prolonger la durée de vie jusqu'en 2020.

<sup>30</sup> Vice-amiral Drew Robertson, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages*, 9 juin 2008, 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

redirigeant des fonds d'un budget de la Force aérienne déjà grevé par d'autres demandes.

Il est à espérer que la Stratégie de défense « Le Canada d'abord » aura une solution à ce problème, puisqu'on a annoncé que l'amélioration des infrastructures sera une des grandes priorités dans les prochains budgets du ministère de la Défense nationale. En fait, selon la Stratégie, un nouveau Plan national de gestion du portefeuille en cours d'élaboration prévoit que<sup>31</sup> :

- 25 p. 100 des infrastructures seront remises à neuf ou remplacées au cours des dix prochaines années, et
- 50 p. 100 seront remplacées au cours des 20 prochaines années.

Comme il n'y a aucun plan détaillé sur le sujet, cela ne semble être qu'une idée pour l'instant. Il est difficile, dans les circonstances, de dire si les chiffres sont à la hauteur des promesses.

Quand le gouvernement va-t-il nous dire quels éléments d'infrastructure seront éliminés? Les Forces canadiennes ont sur les bras un grand nombre d'infrastructures excédentaires d'un océan à l'autre, et il est temps que le gouvernement prenne les décisions nécessaires, aussi difficile que ce soit, pour réduire le gaspillage.

---

<sup>31</sup> Document d'information technique du MDN sur la Stratégie de défense « Le Canada d'abord », daté du 14 mai 2008. [*traduction*]

## Conclusion :

# Quand et combien

**Le Comité admire l'attitude positive des officiers supérieurs qui ont comparu devant lui les 2 et 9 juin dernier. Il est clair que tous s'emploient avec enthousiasme à relever les défis auxquels ils sont confrontés afin d'offrir la meilleure défense possible aux Canadiens compte tenu de leurs moyens financiers. Les Canadiens devraient être fiers de la manière dont les Forces canadiennes se débrouillent avec des budgets impossibles et un surplus d'infrastructures qui est un vrai fardeau.**

Cela étant dit, les budgets accordés à la Défense depuis vingt ans par les gouvernements libéral et conservateur sont insuffisants pour assurer aux Canadiens un niveau de protection raisonnable sur leur territoire et permettre au Canada de contribuer à la stabilité au niveau international.

Non seulement le financement est insuffisant, mais il n'est pas efficace. Le niveau de financement actuel permet à peine au Canada d'entretenir une force de combat de 1 000 personnes sur un théâtre d'opérations donné outre-mer – actuellement, l'Afghanistan. Le budget est insuffisant pour dépêcher des soldats sur un autre théâtre d'opérations, quels que soient les besoins et, dans le cas de l'Afghanistan, il ne permet pas aux Forces canadiennes seules de sécuriser la province de Kandahar.

Personne n'ignore que les Forces canadiennes ont désespérément besoin de personnel, mais celles-ci ne peuvent pas élargir leurs cadres – alors que les besoins sont grands – si on ne leur fournit pas les fonds nécessaires pour mettre en œuvre un programme de recrutement énergique, simplifier les procédures d'admission et accroître la capacité de formation.

Le Comité n'en a pas après les Forces ou ceux qui les commandent. Il se soucie surtout de l'insuffisance des fonds dont elles disposent et du temps qu'il faut pour approuver ses grands projets d'immobilisations. On peut bien annoncer un nouveau projet qui ferait partie d'un plan, mais faute d'un plan d'ensemble soumis à l'examen public, comment décidera-t-on s'il est réellement possible de faire telle ou telle chose dans les limites du budget?

Nous nous réjouissons de la stratégie « Le Canada d'abord », mais il ne suffit pas d'*annoncer* une stratégie et de se prêter à une séance de photos; il faut aussi en expliquer les fondements, car le sujet est trop important. Les Canadiens doivent connaître les détails de la stratégie pour voir si elle se tient.

Les cinq officiers supérieurs qui ont comparu devant le Comité sont tous des soldats très décorés possédant une expérience du combat, qui ont fait preuve d'exceptionnelles qualités de gestionnaires pour se hisser au sommet de leur profession. Le premier ministre a eu de la chance de pouvoir choisir le nouveau Chef d'état-major de la Défense parmi une telle brochette de candidats, car tous étaient à la hauteur. Ce sont des hommes intelligents, courageux et intègres, mais il faut leur fournir les outils dont ils ont besoin pour faire leur travail.

Le Comité fait les quelques observations suivantes, fondées sur sept ans de témoignages sur la politique militaire du Canada et sa réaction à la stratégie de défense « Le Canada d'abord ».

- Mis à part les utilisateurs de force, tous les commandants reconnaissent être aux prises avec d'importantes pénuries de personnel auxquelles il importe de réagir immédiatement.
- Il manque de meneurs d'hommes d'expérience au niveau opérationnel. Il y a trop de gens qualifiés dans le domaine opérationnel qui occupent des fonctions bureaucratiques redondantes.
- Les personnes de métier sont devenues une denrée rare parce que beaucoup partent à la retraite et que l'effervescence économique dans le secteur des ressources attire beaucoup d'employés qualifiés. Les Forces vont devoir concevoir un plan pour résoudre ce problème, car aucune force militaire moderne ne peut se passer de gens de métier compétents.
- Les Forces canadiennes auront du mal à trouver le personnel nécessaire pour gérer les nombreux projets d'immobilisations à venir. La mobilisation de gestionnaires de projets militaires va susciter des pénuries de personnel dans la Marine, la Force aérienne et, dans une moindre mesure, l'Armée de terre.
- Le MDN a trop d'infrastructures et a besoin que le gouvernement lui enjoigne de se départir de celles dont il n'a plus besoin.
- Le Comité reconnaît qu'il y a eu des augmentations des dépenses militaires de la part des gouvernements précédent et actuel, mais il n'est pas convaincu, malgré tout ce qu'il a entendu, que des augmentations budgétaires annuelles de 1,5 et 2 p. 100 vont réellement augmenter la

## **QUATRE GÉNÉRAUX ET UN AMIRAL : LA SITUATION VUE D'EN HAUT**

---

capacité de nos Forces, quand le taux d'inflation, surtout dans l'industrie militaire, va presque certainement dépasser ces chiffres.

- Le Comité estime qu'il faut procéder immédiatement à une étude en profondeur de la structure organisationnelle des Forces canadiennes, afin de confirmer ou de réorganiser la structure des quartiers généraux.

## **Calculs de la Conférence des associations de la défense**

### **1. Établissement du niveau de référence – 2008-2009**

Le PIB du Canada s'est établi à 1,536 billion de dollars en 2007 (Statistique Canada).

Le « Total des dépenses du Ministère » (prévues au BPD) pour l'exercice 2007-2008 s'élève à 18,619 milliards de dollars (Conseil du Trésor).

Donc, les dépenses de défense (BPD) ont représenté 1,21 % du PIB en 2007.

Le Conference Board prédit que le PIB affichera un taux de croissance nominal de 3,5 % en 2008 (taux réel de 1,7 % compte tenu d'un taux d'inflation de 1,8 %).

Cela donne un PIB théorique de 1,589 billion de dollars en 2008.

D'après les chiffres du Conseil du Trésor, les dépenses de défense prévues au BPD s'élèveront à 19,508 milliards de dollars.

Donc, les dépenses de défense (BPD) représenteront 1,23 % du PIB en 2008.

Le Conference Board prédit que le PIB affichera un taux de croissance nominal de 4,3 % en 2009 (taux réel de 2,4 % compte tenu d'un taux d'inflation de 1,9 %).

Cela donne un PIB théorique de 1,68 billion de dollars en 2009.

D'après les chiffres du Conseil du Trésor, les dépenses de défense prévues au BPD s'élèveront à 20,057 milliards de dollars.

Donc, les dépenses de défense (BPD) représenteront 1,21 % du PIB.

### **2. Calcul des projections jusqu'en 2027-2028 (terme de la SDCD)**

Trois scénarios de croissance :

a. Taux nominal de 3,1 % (taux réel de 1 %, taux d'inflation de 2,1 %, le taux sur lequel repose la SDCD, lequel est conforme à la fourchette cible de 1 à 3 % de la BdC)

b. Taux nominal de 4,1 % (taux réel de 2 %, taux d'inflation de 2,1 %)

c. Taux nominal de 5,1 % (taux réel de 3 %, taux d'inflation de 2,1 %)

Dépenses de défense (BPD) en % du PIB en 2027-2028

a. 1,13 % (taux de croissance nominal du PIB de 3,1 %)

**ANNEXE A :**  
**PROJECTIONS DES DÉPENSES DE DÉFENSE EN POURCENTAGE DU PIB**

---

b. 0,95 % (taux de croissance nominal du PIB de 4,1 %)

c. 0,80 % (taux de croissance nominal du PIB de 5,1 %)

**3. Feuille de calcul :**

<b>PIB 3,1%</b>	<b>PIB 4,1%</b>	<b>Année</b>	<b>PIB 5,1%</b>	<b>BPD</b>	<b>BPD/PIB 3,1</b>	<b>BPD/PIB 4,1</b>	<b>BPD/PIB 5,1</b>
1,65774E+12	1,65774E+12	2009	1,65774E+12	2,0057E+10	1,21%	1,21%	1,21%
1,70913E+12	1,7257E+12	2010	1,74228E+12	2,0598E+10	1,21%	1,19%	1,18%
1,76211E+12	1,79646E+12	2011	1,83114E+12	2,1154E+10	1,20%	1,18%	1,16%
1,81674E+12	1,87011E+12	2012	1,92453E+12	2,1726E+10	1,20%	1,16%	1,13%
1,87305E+12	1,94679E+12	2013	2,02268E+12	2,2312E+10	1,19%	1,15%	1,10%
1,93112E+12	2,02661E+12	2014	2,12583E+12	2,2915E+10	1,19%	1,13%	1,08%
1,99098E+12	2,1097E+12	2015	2,23425E+12	2,3533E+10	1,18%	1,12%	1,05%
2,0527E+12	2,19619E+12	2016	2,3482E+12	2,4169E+10	1,18%	1,10%	1,03%
2,11634E+12	2,28624E+12	2017	2,46796E+12	2,4821E+10	1,17%	1,09%	1,01%
2,18194E+12	2,37997E+12	2018	2,59382E+12	2,5491E+10	1,17%	1,07%	0,98%
2,24959E+12	2,47755E+12	2019	2,72611E+12	2,618E+10	1,16%	1,06%	0,96%
2,31932E+12	2,57913E+12	2020	2,86514E+12	2,6887E+10	1,16%	1,04%	0,94%
2,39122E+12	2,68488E+12	2021	3,01126E+12	2,7612E+10	1,15%	1,03%	0,92%
2,46535E+12	2,79496E+12	2022	3,16484E+12	2,8358E+10	1,15%	1,01%	0,90%
2,54177E+12	2,90955E+12	2023	3,32624E+12	2,9124E+10	1,15%	1,00%	0,88%
2,62057E+12	3,02884E+12	2024	3,49588E+12	2,991E+10	1,14%	0,99%	0,86%
2,70181E+12	3,15303E+12	2025	3,67417E+12	3,0718E+10	1,14%	0,97%	0,84%
2,78556E+12	3,2823E+12	2026	3,86155E+12	3,1547E+10	1,13%	0,96%	0,82%
2,87192E+12	3,41687E+12	2027	4,05849E+12	3,2399E+10	1,13%	0,95%	0,80%

**4.** On observe des divergences mineures entre les chiffres de la SDCD et ceux du Conseil du Trésor au sujet des dépenses de défense totales, divergences qui s'accroissent à la fin de la période qui se termine en 2027. Je crois que cela tient au fait que les chiffres du Conseil du Trésor ont été publiés avant ceux de la SDCD. À ce niveau d'analyse, ces divergences sont sans conséquence (Brian MacDonald, Conférence des associations de la défense).

ANNEXE A :

**PROJECTIONS DES DÉPENSES DE DÉFENSE EN POURCENTAGE DU PIB**

---

**5. Références**

Statistique Canada : [http://www40.statcan.ca/102/cst01/econ04\\_f.htm](http://www40.statcan.ca/102/cst01/econ04_f.htm)

Conseil du Trésor : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2008-2009/inst/dnd/dnd01-fra.asp>

Conference Board: <http://www.conferenceboard.ca/budget/>

**ANNEXE A :**  
**PROJECTIONS DES DÉPENSES DE DÉFENSE EN POURCENTAGE DU PIB**

---

**Commentaire de la Division de l'économie – Bibliothèque du  
Parlement**

On a demandé au Service d'information et de recherche parlementaires de revoir les hypothèses qui sous-tendent le calcul des dépenses de défense en pourcentage du PIB effectué par le colonel (à la retraite) Brian MacDonald de la Conférence des associations de la défense.

Les calculs proposés dépendent de l'évolution supposée de deux variables, les dépenses de défense et le PIB du Canada. Les chiffres sur les dépenses de défense pour l'exercice 2009-2010 sont tirés du *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009* du ministère de la Défense nationale. À partir de 2010-2011, les chiffres de dépenses sont calculés en appliquant au chiffre de 2009-2010 le taux d'augmentation promis dans la stratégie de défense « Le Canada d'abord », laquelle prévoit que les dépenses de défense afficheront une augmentation annuelle moyenne à long terme de 2,7 % de 2008-2009 à 2027-2028, quoique le taux variera d'une année à l'autre. Comme la stratégie ne donne pas le détail des dépenses par année, le calcul fait abstraction de toute variation et repose sur un taux d'augmentation constant de 2,7 % par an. Cette hypothèse influera sur le calcul des dépenses de défense en pourcentage du PIB.

Pour calculer le PIB de 2009, on s'est fondé sur le PIB de 2007 établi par Statistique Canada, qu'on a ensuite augmenté du taux nominal estimatif d'augmentation du PIB établi par le Conference Board pour 2008 (3,5 %) et 2009 (4,3 %). Pour ce qui est de l'augmentation à long terme du PIB, plus difficile à prédire, on envisage trois scénarios : progression faible (taux nominal annuel de 3,1 %), moyenne (4,1 %) et élevée (5,1 %), pour 2010 à 2027. Ces taux sont ensuite appliqués à l'estimation du PIB en 2009.

Les hypothèses qui sous-tendent ces calculs constituent un ensemble possible d'hypothèses raisonnables parmi de nombreux autres. Beaucoup d'organisations produisent des prévisions économiques qui auraient pu être utilisées au lieu des estimations du Conference Board. De même, les estimations de croissance à long terme pourraient être supérieures ou inférieures. Le gouvernement fédéral s'est engagé à relever le budget de la défense de 1,8 milliard de dollars en 2010-2011 pour ensuite l'augmenter de 2 % par an jusqu'en 2027-2028. Cela veut dire que, sur l'ensemble de la période de 20 ans, les dépenses de défense croîtront en moyenne de 2,7 % par année. Cependant, cette méthode produira des estimations

**ANNEXE A :**

**PROJECTIONS DES DÉPENSES DE DÉFENSE EN POURCENTAGE DU PIB**

---

des dépenses de défense différentes pour les années situées entre 2008-2009 et 2027-2028 de celles que produit un calcul reposant sur une augmentation annuelle constante de 2,7 % par an. Il importe donc de se rappeler que les calculs sont sensibles aux hypothèses retenues et que toute modification de celles-ci peut influencer sur les résultats.

**ANNEXE B :  
LISTE DES TÉMOINS**

---

<b>Agence et porte-parole</b>	<b>Date</b>
<p><i>Ministère de la Défense nationale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• le lieutenant-général W. J. Natynczyk, vice-chef d'état-major de la Défense</li><li>• le lieutenant-général A.B. Leslie, commandant de la Force terrestre</li><li>• l'adjudant-chef Wayne Ford, sergent-major de l'Armée</li></ul>	<b>2 juin 2008</b>
<p><i>Ministère de la Défense nationale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• le lieutenant-général J.C.M. Gauthier, commandant de la Force expéditionnaire du Canada</li><li>• le vice-amiral Drew Robertson, commandant de la Marine</li><li>• le lieutenant-général W. Angus Watt, commandant de la Force aérienne</li></ul>	<b>9 juin 2008</b>